



VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ

Avis d'enquête

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 4 décembre 1985, la Municipalité soumet à l'enquête publique **du 27 février 2010 au 29 mars 2010**, le

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION « LA PAISIBLE »

La délimitation de l'aire forestière figurée dans le Plan partiel d'affectation fait également partie de cette procédure.

Auteur du projet : Pezzoli Giovanni, architecte, Pezzoli & Associés Architectes S.A., Renens.

Les documents concernés peuvent être consultés au Service de l'Urbanisme et des Travaux publics, 2^{ème} étage de la Maison de Commune, de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations ou oppositions éventuelles devront être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, par écrit, au greffe municipal de La Tour-de-Peilz, durant le délai d'enquête.

La Tour-de-Peilz, le 27 février 2010.

LA MUNICIPALITE